



Mairie  
19500 MEYSSAC  
TEL 05.55.25.40.20



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 16 du mois d'octobre à 18 heures 30 , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

**Membres en exercice : 15**

**Membres présents : 13**

**Membres votants : 14 (1 pouvoir)**

**PRESENTS :** CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Isabelle SEGUY , Marie-Laure LEGER, Emmanuelle DUPUY, Dominique DEVILLERS, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE, Stéphane LARCIER, Ivan RICORDEL, Stéphane FARGE

**MEMBRES ABSENTS** Alexandre TRONCHE , Hervé BONAUD ( pouvoir Murielle GENTE)

**Secrétaire de séance :** Stéphane FARGE

**Date de convocation :** 11 octobre 2024

### DELIBERATION N° 2024.52 Gratification stagiaire écoles

Monsieur le Maire expose qu'une stagiaire est accueillie à l'école élémentaire depuis la rentrée de septembre dans le cadre d'une formation petite enfance.

Elle sera présente durant l'année scolaire et de ce fait il propose à l'assemblée de verser une gratification à l'élève à concurrence du montant prévu par les textes à savoir 4.35 € par heure de présence effective.

Il indique que cette gratification est exonérée de charges sociales à la fois pour l'organisme d'accueil et pour le stagiaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité valide le versement d'une gratification à la stagiaire Mme Emma PERRIER aux conditions définies ci-dessus.

Pour extrait conforme  
Le maire  
Christophe CARON

<b>Suffrages exprimés</b>	14
<b>Pour</b>	14
<b>Contre</b>	0
<b>Abstentions</b>	0